

Votants : 79

Convocation du Conseil d'Agglomération :

le 25 janvier 2021

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du lundi 1er février 2021

FINANCES ET FISCALITE – BUDGET PRIMITIF DE L'EXERCICE 2021 BUDGET ANNEXE ZONES D'ACTIVITES ECONOMIQUES

Titulaires présents :

Stéphanie ANTIGNY, Jérôme BALOGE, Jeanine BARBOTIN, Ségolène BARDET, Fabrice BARREAULT, Daniel BAUDOUIN, Valérie BELY-VOLLAND, Jacques BILLY, Gérard BOBINEAU, Claude BOISSON, François BONNET, Cédric BOUCHET, Sophie BOUTRIT, Christian BREMAUD, Sophie BROSSARD, Françoise BURGAUD, Alain CANTEAU, Alain CHAUFFIER, Clément COHEN, Thierry DEVAUTOUR, Jean-Pierre DIGET, Patricia DOUEZ, Romain DUPEYROU, Olivier D'ARAUJO, Gérard EPOULET, Emmanuel EXPOSITO, François GIBERT, Cathy Corinne GIRARDIN, François GUYON, Thibault HEBRARD, Florent JARRIAULT, Nadia JAUZELON, Gérard LABORDERIE, Lucien-Jean LAHOUSSE, Anne-Lydie LARRIBAU, Alain LECOINTE, Gérard LEFEVRE, Philippe LEYSSENE, Alain LIAIGRE, Sonia LUSSIEZ, Elisabeth MAILLARD, Sophia MARC, Elmano MARTINS, Sébastien MATHIEU, Philippe MAUFFREY, Dany MICHAUD, Marie-Paule MILLASSEAU, Marcel MOINARD, Lucy MOREAU, Aurore NADAL, Frédéric NOURRIGEON, Michel PAILLEY, Richard PAILLOUX, Franck PORTZ, Claire RICHECOEUR, Corinne RIVET-BONNEAU, Nicolas ROBIN, Agnès RONDEAU, Noëlle ROUSSEAU, Jean-François SALANON, Florent SIMMONET, Dominique SIX, Johann SPITZ, Philippe TERRASSIN, Séverine VACHON, Yvonne VACKER, Nicolas VIDEAU, Florence VILLES, Lydia ZANATTA

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Jean-Michel BEAUDIC à Elisabeth MAILLARD, Yamina BOUDAHMANI à Romain DUPEYROU, Christelle CHASSAGNE à Dominique SIX, Anne-Sophie GUICHET à Lucy MOREAU, Christine HYPEAU à Jeanine BARBOTIN, Bastien MARCHIVE à Thibault HEBRARD, Rose-Marie NIETO à Valérie BELY-VOLLAND, Eric PERSAIS à Jérôme BALOGE, Méлина TACHE à Nicolas VIDEAU

Titulaire absente suppléée :

Marie-Christelle BOUCHERY par Patrice VIAUD

Titulaire absente :

Annick BAMBERGER

Titulaires absents excusés :

Guillaume JUIN, Jérémy ROBINEAU

Président de séance : Jérôme BALOGE

Secrétaire de séance : Anne-Lydie LARRIBAU

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL D'AGGLOMERATION DU 1ER FEVRIER 2021

FINANCES ET FISCALITE – BUDGET PRIMITIF DE L'EXERCICE 2021 BUDGET ANNEXE ZONES D'ACTIVITES ECONOMIQUES

Monsieur **Thierry DEVAUTOUR**, Vice-Président Délégué, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

Vu le Code général des Collectivités Territoriales pris sur ces articles L.1612-1 à L.1612-20, L.2311-1 à L.2342-2, L.5216-8, L.5216-8-1 et L.5212-36,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M57 ;

Le budget annexe des Zones d'Activités Economiques retrace l'ensemble des opérations de viabilisation de terrains (acquisition et aménagement) destinés à la vente. La particularité de ce budget est d'avoir un suivi dans une comptabilité de stocks, car l'objectif d'une opération de lotissement n'est pas d'immobiliser des terrains, mais de procéder à leurs cessions rapidement.

Toutes les dépenses réelles nécessaires à la viabilisation des terrains et les recettes de cessions sont inscrites en section de fonctionnement. A la fin de chaque exercice, on constate la valeur du stock, c'est à dire le prix de revient de l'aménagement, constitué de l'ensemble de ces charges. Cela se traduit par une dépense du compte de stock (3555) et une recette du compte de variation de stock en section de fonctionnement (compte 7135). Ces opérations d'ordre budgétaire font l'objet d'un transfert à la section d'investissement. Elles s'équilibrent entre sections à inscrire dans les chapitres globalisés 040 en dépenses d'investissement et 042 en recettes de fonctionnement.

Les écritures réelles constatées en section de fonctionnement sont donc majorées par les écritures d'ordre de stocks.

Ce budget regroupe actuellement 16 zones en cours d'aménagement et de commercialisation. Les acquisitions et aménagements sont financés soit par emprunt, soit par une avance du budget Principal, ces derniers étant remboursés lors des ventes de terrains.

En 2021, il est prévu des acquisitions foncières pour un montant de 140 000 €, des travaux pour un montant de 585 000 € et des charges financières à hauteur de 128 300 €. En contrepartie, des produits de cession sont estimés à hauteur de 670 000 €.

Le budget proposé s'équilibre de la façon suivante en dépenses et en recettes :

- section de fonctionnement : 1 649 365,00 €
- section d'investissement : 1 521 060,00 €

Le Conseil d'Agglomération :

- Adopte le budget primitif 2021 du budget annexe des Zones d'Activités Economiques tel que présenté dans la maquette ci-jointe.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 79

Contre : 0

Abstention : 0

Non participé : 0

Thierry DEVAUTOUR

Vice-Président Délégué